

18.05.2014 - 13:20 Uhr

Votations fédérales - Société Suisse des Entrepreneurs: La SSE satisfaite du Non clair et net à l'initiative sur les salaires minimums

Zurich (ots) -

C'est avec soulagement que la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) a pris acte du rejet massif de l'initiative sur les salaires minimums. A son avis, le résultat de la votation est un signal en faveur du système dual de la formation professionnelle. En cas de salaire initial de 4000 francs pour toutes les personnes non qualifiées, ce système efficace aurait été compromis.

La Société Suisse des Entrepreneurs se félicite que les partenaires sociaux puissent, comme jusqu'ici, fixer des salaires sur mesure dans chaque branche. Si les éléments spécifiques d'une branche tels que productivité, environnement du marché ou structures d'entreprise sont insérés dans la politique salariale, les employeurs et les travailleurs en bénéficient au même titre. Le meilleur exemple à citer est le niveau des salaires dans le secteur principal de la construction, branche où les salaires sont les plus élevés des secteurs de l'artisanat. En effet, les salaires minimaux s'élèvent à 5600 francs (x13) pour les maçons et les constructeurs de routes avec CFC ainsi qu'à 4600 francs (x13) pour les travailleurs non qualifiés.

Contact:

Werner Messmer
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/445'77'89
E-Mail: werner.messmer@messmer.ch

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100756176>